



**Financement
Participatif
France**

participative.org

**Les plateformes
de
crowdfunding
françaises et le
statut de PSFP**

08/02/2022

Financement Participatif France

- Association professionnelle créée en août 2012
- Objectif : la représentation collective, la promotion, et la défense des droits et intérêts des acteurs du financement participatif
- 150 membres, répartis en 7 collèges, dont 70 plateformes de crowdfunding

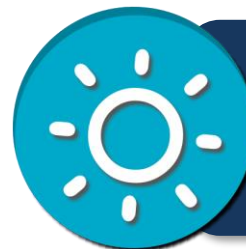


FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE

Financement Participatif France



FAIRE ENTENDRE
SA VOIX



RAYONNER



RENFORCER LA
CONFIANCE



SE DEVELOPPER



Un nouveau statut pour de nouvelles perspectives

- Un traitement uniforme des prêts et des titres financiers
- Perspectives de développement sur la scène européenne
- Un régime fondé sur un statut de réception transmission d'ordres (RTO) et non plus de conseil
- Gestion individuelle de portefeuille de prêts
- Mise en place d'un tableau d'affichage
- Des plateformes françaises habituées à un cadre réglementaire national déjà stricte



De nouvelles perspectives qui vont de paires avec de nombreux challenges



Statut PSFP, enjeux et points bloquants

- Un statut obligatoire
- Seuil fixé à 5 millions d'euros sur 12 mois
- Un agrément plus lourd, notamment pour les IFP
- Interprétations de la notion « d'activité commerciale »
- Nouveau parcours client et distinction entre investisseurs sophistiqués et non sophistiqués



Statut PSFP, enjeux et points bloquants

- L'autorité de contrôle (AMF) pourra demander d'avoir accès au KIIIS (key investment information sheet), **7 jours avant la mise en ligne d'un projet**. Les investisseurs non-avertis disposeront ensuite d'un **délai de réflexion de 4 jours**.
- Une définition des conflits d'intérêts contraignant les plateformes françaises à adapter leur business model
- Contradiction sur la question du cumul des statuts PSI / PSFP



Un secteur en mutation ?



L'accompagnement proposé aux membres de FPF

- Une synthèse du Règlement européen
- Un comparatif des statuts IFP / CIP et PSFP
- Des réunions et temps d'échanges réguliers
- Une hotline juridique
- Des formations pratiques avec le cabinet d'avocats Jeantet
- Mise à jour du contrat CIP / CIF avec le cabinet d'avocats Kramer Levin
- Evènement The place to crowd 2022



Merci



Financement
Participatif
France

Anaële TOUBIANA

Responsable des relations institutionnelles

06 59 68 41 65

anaele.toubiana@financeparticipative.org